

# LIVRET LOISIRS

# Saison 2017/2018



## **Edito**

L'association des deux mots « football » et « loisir » peut surprendre. Y aurait-il donc une pratique du football amateur qui ne relève pas du LOISIR ?

En fait le « foot-loisir » est souvent associé à l'absence de contrainte et de compétition. C'est un concept séduisant, certes, qui ne doit cependant pas faire oublier qu'il est incontournable de rester dans un cadre réglementaire. Il est impératif notamment de ne faire participer que des joueurs licenciés et inscrits sur la feuille de match.

On ne peut que souhaiter enfin que ces quelque 1800 pratiquants se rencontrent avec un total fair-play et s'intègrent pleinement à la vie de leur club.

Nous avons regroupé dans ce petit livret les recommandations et informations essentielles concernant cette pratique ; le contenu est perfectible et évolutif suite aux remarques et observations que chacun peut faire...

Bonne saison à la Commission organisatrice et à toute la famille du « foot-loisir »!

**Guy RIBRAULT** 

Président du District



# **ORGANIGRAMME DISTRICT 49**











# **SOMMAIRE**

- 1. ORGANISATION DU FOOTBALL DIVERSIFIE EN MAINE ET LOIRE Page 8
- **2. CALENDRIER DE LA SAISON 2017/2018** *Page 9 et 10*
- 3. REGLEMENT DU CALENDRIER LOISIRS SAISON 2017/2018 Page 11
- **4. FORMULAIRE DE DEMANDE DE CREATION D'ENTENTE** Page 12
- 5. LISTE DES EQUIPES ENGAGEES EN CALENDRIER LOISIRS POUR LA SAISON 2017/2018 Pages 13, 14, 15 et 16
- 6. CHALLENGE DU FAIR PLAY Pages 17
- 7. REGLEMENT DE LA COUPE AMITIE LOISIRS SAISON 2017/2018 –Pages 24 25
- 8. LISTE DES EQUIPES ENGAGEES EN COUPE AMITIE LOISIRS POUR LA SAISON 2017/2018 Page 26
- 9. RAPPELS Page 27
- **10.DISPOSITIONS FINANCIERES LOISIRS** Page 28
- **11.DATES A RETENIR** *Page 29*
- **12. CONTACTS DISTRICT (SECRETARIAT) ET COMMISSION DEPARTEMENTALE LOISIRS** *Page 30*
- 13. LISTE DES CORRESPONDANTS LOISIRS SAISON 2017/2018 Pages 31 à 33

#### 1. ORGANISATION DU FOOTBALL DIVERSIFIE EN MAINE ET LOIRE

→ 3 pratiques régulières : VETERANS – LOISIR – FUTSAL

## **VETERANS**

DELPLACE Patrick Président

BOZZINI Jean Paul Secrétaire 57 équipes engagées

ROBERT Michel Vice-Président matchs le dimanche matin à 9 h

DELAUNAY Jean Loup Membre VESPIER Jean Pierre Membre

**CHAMPIONNAT 2016-2017** 

Matchs Aller/Retour
D1 – Groupe unique
D2 – Groupe A & B
D3 – Groupe A & B

**COUPES** 

Anjou Vétérans Amitié Vétérans Paul AUGELLE (Quadras)

## **LOISIR**

DUMAS Dominique Président
CHEVET Michel Secrétaire

BENAITEAU Gérard Membre 78 équipes engagées

FUSILLIER Jacky Membre matchs le vendredi soir à 20 h

LE BRIZE Daniel Membre

CALENDRIER
Groupes ANGERS: Matchs Aller/Retour
Groupe CHOLETAIS: Math Aller seul

COUPE
Amitié Loisirs

## **FUTSAL**

FRESHARD Willy Président 2 équipes engagées en DH Ligue

LE BOMIN Aurélien Secrétaire

CHUPIN Pierre Membre 12 équipes engagées en District

DAGUER Margot Membre matchs en semaine

MESSAOUDI Maël Membre ROBOAM Julien Membre

**CHAMPIONNAT** 

1ère phase : 2 groupes matchs aller/retour 2ème phase : 2 niveaux

Matchs Aller/Retour

COUPE
Anjou Futsal

+

Challenge futsal féminin

## **BEACH SOCCER**

Un tournoi départemental parc du Lac de Maine en juin, qualificatif pour le tournoi régional

# 2. CALENDRIER DE LA SAISON 2017/2018

Dates	Seniors	Vétérans	Loisirs	Loisirs Cholet	Futsal
		Dimanche matin	Vendredi soir	Vendredi soir	Semaine antérieure
26, 27 août	1er tour Cp Fr				
-					
1, septembre				Tournoi Puy St B	
2, 3 septembre	1er tour Cp atl				
5 , septembre			Réunion clubs		
7, septembre				Réunion clubs Jallais	
8, septembre				1	
9, septembre	AG District / 50 ans				
9, 10 septembre	1er tour Cp Anjou				
14, septembre					
15, septembre			1	2	Réunion clubs
16 , septembre		Réunion clubs			
15, 16 et 17 septembre	1	1			
, septembre					
23 , septembre					initiés à l'arbitrage
22, 23 et 24 septembre	Coupe T1 / MR	2	2	3	
29, 30 sept et 1 octobre	2		3	4	1
6, 7 et 8 octobre	Coupe / MR	3	Coupe Ph1 / MR	Coupe Ph1 / MR	Coupe de France
13, 14 et 15 octobre	3	4	4	5	2
20, 21 et 22 octobre	Coupe / MR		5	6	3
27, 28 et 29 octobre	4		6	7	4
1er novembre	MR				
3, 4 et 5 novembre	5	5			Coupe
10, 11 et 12 novembre	Coupe / MR	6	Coupe Ph1 / MR	Coupe / MR	5
17, 18 et 19 novembre	6		7	8	6
24, 25 et 26 novembre	7	7	8	9	Coupe
1, 2 et 3 décembre	Coupe / MR	8	Coupe Ph1 / MR	Coupe / MR	7
8, 9 et 10 décembre	8		9	10	8
15, 16 et 17 décembre	9	9	Coupe Ph1 / MR	11	9
22, 23, 24 et 25 décembre	Trève				
29, 30 et 31 décembre	Trève				
1, janvier	Trève				
5, 6 et 7 janvier	Coupe / MR				
12, 13 et 14 janvier	Coupe / MR	10	10	12	Coupe
19, 20 et 21 janvier	10	11	11	13	10
26, 27 et 28 janvier	11	12	12	14	11
2, 3 et 4 février	12		Coupe 1/8F / MR	8 ème	12
9, 10 et 11 février	Coupe 1/8F / MR	13	13	15	Coupe
16, 17 et 18 février	13	14	14	16	13
23, 24 et 25 février					14

Dates	Seniors	Vétérans	Loisirs	Loisirs Cholet	Futsal
		Dimanche matin	Vendredi soir	Vendredi soir	Semaine antérieure
2, 3 et 4 mars	Coupe / MR				Coupe
9, 10 et 11 mars	14	15	15	17	15
16, 17 et 18 mars	15	16	Coupe 1/4F / MR	Coupe 1/4F	16
23, 24 et 25 mars	16	17	16	18	Coupe
30, 31 mars et 1er avril	Coupe / MR				17
6, 7 et 8 avril	17	18	17	19	18
13, 14 et 15 avril	18	19	18	20	19
20, 21 et 22 avril	19		19	21	20
27, 28 et 29 avril	20				Coupe
1er mai					
4, 5 et 6 mai	Coupe / MR	20	Coupe 1/2F / MR	Coupe 1/2F	MR
8, mai	Finale C France				
10, mai					
11, 12 et 13 mai	21				
18, 19 et 20 mai	Coupe / MR	21	20	22	21
21, mai	Coupe / MR				
26, 27 et 28 mai	22	22	21	23	22
1, 2 et 3 juin			22		Finale Cpe Anjou
8, 9 et 10 juin			Finale	Finale	
14 , juin	Début cpe monde				
15, 16 et 17 juin					
22, 23 et 24 juin					
date à fixer		Réunion clubs	Réunion clubs	Réunion clubs	Réunion clubs

#### 3. REGLEMENT DU CALENDRIER LOISIRS SAISON 2017-2018

#### Article 1 - Gestion du calendrier

Ce calendrier est géré par la commission football diversifié « loisirs ». Il peut être établi sous deux formes, en fonction des spécificités de secteur.

- 1. Groupes avec matchs « aller et retour »
- 2. Groupes avec matchs « aller seul »

#### Article 2 - Licence des joueurs

La licence assurance (licence loisir ou libre vétérans) est exigée pour tous les joueurs. Comme pour toute rencontre, une feuille de match doit être établie. Se reporter au Statut du Football Diversifié et aux articles 62 et suivants des RG de la FFF.

## Article 3 - Engagements

Les engagements accompagnés des droits devront parvenir au siège du District au plus tard le 4 juillet de la saison en cours.

Le Comité de Direction du District de Maine et Loire se réserve le droit de refuser l'engagement d'une équipe.

#### Article 4 - Match

En cas de match non joué ou de report après accord entre clubs, il convient d'aviser par messagerie le secrétariat du District. Lorsque le match reporté se joue, adresser la feuille de match numérisée dans les 48 h au District.

#### Article 5 - Arbitrage

L'arbitre des rencontres amicales sera désigné après accord entre les deux clubs en présence, à défaut d'accord par tirage au sort. L'arbitre exerçant doit être licencié (joueur ou dirigeant).

#### Article 6 - Rédaction de la feuille d'arbitrage

Pour chaque rencontre jouée, une feuille de match doit être complétée. Elle pourra l'être par une liste de licenciés joueurs où chaque licencié ayant réellement joué devra être coché. Elle devra obligatoirement être renseignée du nom, prénom et numéro de licence de l'arbitre.

#### Article 7 – Retour de la feuille de match

Un résultat de 0 à 0 devra être saisi et la feuille de match devra être numérisée par l'équipe recevant dans un délai de 48 heures suivant la rencontre.

En cas de retard dans la saisie du score ou dans la numérisation de la feuille de match, une amende sera appliquée, égale à celle prévue à l'article 28 du règlement des Championnats Seniors de la Ligue de Football des Pays de la Loire.

La récidive dans le non-retour des feuilles de matchs pourra entrainer pour une équipe le refus d'engagement la saison suivante.

## Article 8 - Sanctions disciplinaires

Les dossiers de discipline seront gérés par la Commission départementale de Discipline.

#### Article 9 - Cas non prévus

Les cas non prévus au présent règlement seront jugés par le Comité de Direction de District sur proposition de la Commission d'Organisation.

Les Ponts de Cé le 1er juillet 2017

#### **Guy RIBRAULT**

Président du District de Maine et Loire

## 4. ENTENTES LOISIRS

Elles sont autorisées à condition d'être déclarées à l'aide de l'imprimé officiel (voir ci-dessous).



## Art. 39 Bis des règlements de la LFPL

Secrétariat 02.41.57.67.97 Mail : administration@foot49.fff.fr 4, rue du Pierre de COUBERTIN – BP79937 49137 LES PONTS DE CE cedex Télécopie : 02.41.57.07.51

Une demande par compétition : S	Seul le club qui g	ère l'entente devra no	ous faire parv	venir ce document.
Situation justifiant la demande	<b>:</b>			
_				
Nous soussigné(e)s, Président(e	2)0			
Nom :	•	Clı	ıh ·	
Nom :				
Nom :				
140111	1 10110111			
sollicitons l'autorisation d'engag	er nour la saiso	n <b>2016-2017</b> una á	auine en ei	ntanta :
Sometons radionsation dengage	ei poui la saiso	n <b>2010-2017</b> une e	quipe en ei	neme .
Catégorie Loisirs				
Groupe :				
C. C				
	Effectif	de chaque c	luh	
	Liicotti	Nombre total de jou		
CLUBS		la catégori		Autre(s) équipe(s) <sup>2</sup>
- 2 : Chaque club doit préciser le nombre d'équipes dé	ià engagées dans la mêm	e catégorie, autre(s) que l'entent	e.	
- 3 : Entente A/B, ou Entente A/B/C.	, · · g - g - · · · · · · · · · · · ·			
Le club de :		gèrera	l'entente do	ont l'appellation est la
suivante <sup>3</sup> :				
Nom de l'entente :				
Nom de l'entente :				
			(N	/laximum 13 caractères)
Fait à	,	le		
Signatures des Président(e)s ou	des personnes	s agissant en leur no	om par dele	egation :
Signature et cachet du Club A	Signature et ca	achet du club B	Signature e	t cachet du Club C
Cette demande doit être faite avant	le début des cor	nnétitions		

# 5. LISTE DES EQUIPES ENGAGEES EN CALENDRIER LOISIRS - SAISON 2017/2018

Chaque journée, il y a un club n'ayant pas d'adversaire dans les groupes B, C, D, E et F. Vous pouvez, si vous le souhaitez prévoir une rencontre amicale ... Contactez-vous.

	A Choletais
1	ANDREZE JUB JALLAIS 1
2	ANDREZE JUB JALLAIS 2
3	BEAUPREAU FC
4	CHOLET NUAILLE ESSPG
5	CHOLET AF THALES COM
6	CHRISTOPHESEGUINIERE 1
7	CHRISTOPHESEGUINIERE 2
8	LE FUILET CHAUSSAIRE
9	FC PAYS DE L'OIN
10	LA POMMERAYE POMJ
11	LA TESSOUALLE EA
12	LE FIEF GESTE FC
13	LE PUY ST BONNET AS
14	LE VOIDE SC
15	MAZIERES EN MAUGES
16	ST ANDRE ST MACAIRE
17	ST FLORENT BOUTOUCH
18	ST GERMAIN VAL MOINE
19	ST LAURENT MESNIL
20	ST LEGER BEGROLLES
21	AS ST PIERRE DES ECH
22	TILLIERES ARC
23	Ent TOUTLEM. MAUL.TOURL
24	TREMENTINES AF
	Grille 24 Allers seuls

	B / ANGERS 1
1	ANGERS SCA 1
2	ANGERS DOUTRE SC 1
3	ANGERS Lac de Maine 1
4	ANGERS Lac de Maine 2
5	Ent LOUET CALIFONT DEN 1
6	JUIGNE FC LOUET 1
7	LES PONTS DE CE Lois 1
8	POSSOSAVENNIERES
9	SOULAIRE FENEU AS 1
10	ST BARTHELEMY ASC 1
11	VALANJOU AS 1
12	EXEMPT 1
	Grille 12 A et R

	C / ANGERS 2
1	ANGERS Ens Public AS 1
2	ANGERS CHU 1
3	ANGERS Copains 1
4	ANGERS Med Social AS 1
5	ANGERS NDC 1
6	ANGERS VAILLANTE 1
7	AVRILLE AS 1
8	BEAUCOUZE SC 1
9	CANTENAY EPINARD US 1
10	ST SYLVAIN ANJOU AS 1
11	MONTREUIL JUIGNE BF 1
12	EXEMPT 2
	Grille 12 A et R

	D / SEGRE
1	BECON VILLEM ST AUGU 1
2	CANDE FREIGNE SO 1
3	CHALLAIN LOIRE AS 1
4	CHAMPTOCE USSCA 1
5	CHAZE VERN ANJOU AS 1
6	LONGUENEE EN ANJ FC 1
7	EXEMPT 3
8	ST JEAN ST LAMBERT 1
9	ST MARTIN AVIRE LOUV 1
10	STE GEMMES ANDIGNE 1
11	VAL ERDRE AUXENCE AS 1
12	EXEMPT 4
	Grille 12 A et R

	E / BAUGE
1	ANGERS SCA 2
2	BEAUFORT EN VALLEE 1
3	CORNE USC 1
4	DAUMERAY Ajax F 1
5	HUILLE LEZIGNE SC 1
6	JUMELLES AS 1
7	LA CHAPELLE ST LAUD 1
8	MAZE US 1
9	PELLOUAILLES CORZE 1
10	SEICHES MARCE AS
11	VILLEVEQUE SOUCELLES 1
12	EXEMPT 5
	Grille 12 A et R

	F / SAUMUR
1	AMBILLOU ASVR 1
2	CHACE ST CYR 2000 1
3	DOUE LA FONTAINE RC 1
4	Ent VARENNES TURQ 1
5	GENNES LES ROSIERS 1
6	LE PUY VAUDELNAY ES 1
7	LONGUE AC 1
8	SAUMUR OFC 1
9	ST MATH MENITRE FC 1
10	VERNOIL VERNANTES 1
11	ALLONNES BRAIN UF
12	EXEMPT 6
	Grille 12 A et R

## 5. REGLEMENT DU CHALLENGE DU FAIR-PLAY - SAISON 2017/2018

La Commission a souhaité la mise en place pour l'ensemble des groupes du *calendrier* Loisirs d'un challenge du Fair-Play. Voici donc exposé son règlement.

#### Article 1: objet

La commission Football loisir souhaite récompenser par la remise de ce challenge les équipes qui représentent les valeurs morales et sportives attachées à la pratique de cette discipline.

## Article 2 : participation des équipes

Le challenge est ouvert à tous les clubs du District affiliés à la FFF et qui ont au moins une équipe participant aux rencontres du calendrier loisir mis en place.

#### Article 3 : compétence

La commission football loisir est la seule instance du District compétente pour choisir et désigner les vainqueurs de ce challenge.

#### Article 4 : périmètre

Seules les rencontres disputées dans le cadre du calendrier établi sont prises en compte. Les rencontres comptant pour la coupe de l'amitié loisir ne sont pas concernées.

#### Article 5 : critères

Les vainqueurs sont récompensés selon les critères suivants :

- 1) Accueil des équipes
- 2) Respect des horaires
- 3) Comportement sur le terrain.
- 4) Respect des formalités administratives (licences valides, rédaction des feuilles de matchs, saisie d'un score (0 à 0), numérisation des feuilles de matchs, envoi de message pour match non joué, participation aux réunions de début et de fin de saison)

## Article 6 : modalités

Les correspondants d'équipe reçoivent par messagerie en début de saison sportive une fiche pré-remplie. En fin de saison, dès le dernier match du calendrier, ils devront la renvoyer au secrétariat du District via la messagerie officielle après avoir évalué pour chaque équipe les trois premiers critères (accueil des équipes, respect des horaires et comportement sur le terrain).

Le quatrième critère (respect des formalités administratives) est apprécié par la commission football loisir.

## Article 7 : confidentialité

La commission Football loisir ne communique pas aux clubs les informations renseignées par les responsables des équipes.

## Article 8 : récompenses

Trois clubs sont récompensés chaque saison lors de la réunion générale de début de saison suivante. Les dotations prévues à cet effet relèvent du ressort du District.

## Article 9 : modification des règlements

La commission Football loisir se réserve le droit de modifier le règlement pour les saisons suivantes.

	A Choletais	A remplir par club				A remplir par la commission	
		Accueil Convivialité	Compor tement	Respect des Horaires	TOTAL	Fonctionne ment Général	TOTAL GENERAL
1	ANDREZE JUB JALLAIS 1						
2	ANDREZE JUB JALLAIS 2						
3	BEAUPREAU FC						
4	CHOLET NUAILLE ESSPG						
5	CHOLET AF THALES COM						
6	CHRISTOPHESEGUINIERE 1						
7	CHRISTOPHESEGUINIERE 2						
8	LE FUILET CHAUSSAIRE						
9	FC PAYS DE L'OIN						
10	LA POMMERAYE POMJ						
11	LA TESSOUALLE EA						
12	LE FIEF GESTE FC						
13	LE PUY ST BONNET AS						
14	LE VOIDE SC						
15	MAZIERES EN MAUGES						
16	ST ANDRE ST MACAIRE						
17	ST FLORENT BOUTOUCH						
18	ST GERMAIN VAL MOINE						
19	ST LAURENT MESNIL						
20	ST LEGER BEGROLLES						
21	AS ST PIERRE DES ECH						
22	TILLIERES ARC						
23	Ent TOUTLEM. MAUL.TOURL						
24	TREMENTINES AF						
	Noter de 1 à 5 ( 5 étant la	meilleure not	e)				
	3 critères notés par les cl	ubs					
	1 critère noté par la comr	nission					
		Nom et signa	ture du res	oonsable			

	B / ANGERS 1		A rempl	ir par club		A rempl	
		Accueil Convivialité	Compor tement	Respect des Horaires	TOTAL	Fonctionne ment Général	TOTAL GENERAL
1	ANGERS SCA 1						
2	ANGERS DOUTRE SC 1						
3	ANGERS Lac de Maine 1						
4	ANGERS Lac de Maine 2						
5	Ent LOUET CALIFONT DEN 1						
6	JUIGNE FC LOUET 1						
7	LES PONTS DE CE Lois 1						
8	POSSOSAVENNIERES						
9	SOULAIRE FENEU AS 1						
10	ST BARTHELEMY ASC 1						
11	VALANJOU AS 1						
12	EXEMPT 1						
	Noter de 1 à 5 ( 5 étant la	meilleure not	te)				
	3 critères notés par les clu	ubs					
	1 critère noté par la comn	nission					
		Nom et signa	ature du resp	onsable			

C / ANGERS 2			A remplir par club			A remplir par la commission	
		Accueil Convivialité	Compor tement	Respect des Horaires	TOTAL	Fonctionne ment Général	TOTAL GENERAL
1	ANGERS Ens Public AS 1						
2	ANGERS CHU 1						
3	ANGERS Copains 1						
4	ANGERS Med Social AS 1						
5	ANGERS NDC 1						
6	ANGERS VAILLANTE 1						
7	AVRILLE AS 1						
8	BEAUCOUZE SC 1						
9	CANTENAY EPINARD US 1						
10	ST SYLVAIN ANJOU AS 1						
11	MONTREUIL JUIGNE BF						
12	EXEMPT 2						
			_				
	Noter de 1 à 5 ( 5 étant la		te)				
	3 critères notés par les clu						
	1 critère noté par la comn	nission					
		Nom et signa	Nom et signature du responsable				

D / SEGRE			A rempl	ir par club		A remplir par la commission		
		Accueil Convivialité	Compor tement	Respect des Horaires	TOTAL	Fonctionne ment Général	TOTAL GENERAL	
1	BECON VILLEM ST AUGU 1							
2	CANDE FREIGNE SO 1							
3	CHALLAIN LOIRE AS 1							
4	CHAMPTOCE USSCA 1							
5	CHAZE VERN ANJOU AS 1							
6	LONGUENEE EN ANJ FC 1							
7	EXEMPT 3							
8	ST JEAN ST LAMBERT 1							
9	ST MARTIN AVIRE LOUV 1							
10	STE GEMMES ANDIGNE 1							
11	VAL ERDRE AUXENCE AS 1							
12	EXEMPT 4							
	Noter de 1 à 5 ( 5 étant la		te)					
	3 critères notés par les clu							
	1 critère noté par la comn	nission						
		Nom et signature du responsable						

E / BAUGE			A rempli	r par club		ir par la ission	
		Accueil Convivialité	Compor tement	Respect des Horaires	TOTAL	Fonctionne ment Général	TOTAL GENERAL
1	ANGERS SCA2						
2	BEAUFORT EN VALLEE 1						
3	CORNE USC 1						
4	DAUMERAY Ajax F 1						
5	HUILLE LEZIGNE SC 1						
6	JUMELLES AS 1						
7	LA CHAPELLE ST LAUD 1						
8	MAZE US 1						
9	PELLOUAILLES CORZE 1						
10	SEICHES MARCE AS						
11	VILLEVEQUE SOUCELLES 1						
12	EXEMPT 5						
	Noter de 1 à 5 ( 5 étant la	meilleure no	te)				
	3 critères notés par les clu	ıbs					
	1 critère noté par la comn	nission					
		Nom et signature du responsable					

F / SAUMUR			A rempli	r par club		A remplir par la commission		
		Accueil Convivialité	Compor tement	Respect des Horaires	TOTAL	Fonctionne ment Général	TOTAL GENERAL	
1	AMBILLOU ASVR 1							
2	CHACE ST CYR 2000 1							
3	DOUE LA FONTAINE RC 1							
4	Ent VARENNES TURQ 1							
5	GENNES LES ROSIERS 1							
6	LE PUY VAUDELNAY ES 1							
7	LONGUE AC 1							
8	SAUMUR OFC 1							
9	ST MATH MENITRE FC 1							
10	VERNOIL VERNANTES 1							
11	ALLONNES BRAIN UF							
12	EXEMPT 6							
	Noter de 1 à 5 ( 5 étant la		te)					
	3 critères notés par les clu							
	1 critère noté par la comm	nission						
_		Nom et signature du responsable						
_								

## 6. REGLEMENT DE LA COUPE AMITIE LOISIRS - SAISON 2017/2018

#### Article 1 - Participation des équipes

La coupe est ouverte à tous les clubs du District affiliés à la FFF et qui ont au moins une équipe participant aux rencontres du calendrier loisir mis en place.

#### Article 2 - Engagements

Les engagements devront parvenir au secrétariat du District de Maine-et-Loire à la date fixée par les organisateurs qui sera rappelée par la messagerie officielle et sur le site du District. Ils seront accompagnés du montant des droits d'engagement fixés par le *Comité de Direction* du District. Ne pourront s'engager dans cette épreuve que les clubs utilisant un terrain homologué ou accepté par le District. Les clubs jouant sur des terrains municipaux devront certifier, sur leurs engagements, qu'ils en auront la jouissance à toutes les dates prévues ou à prévoir au calendrier.

Le Comité de Direction du District de Maine et Loire se réserve le droit de refuser l'engagement d'une équipe.

#### Article 3 - Participation et qualification des joueurs

Pour disputer cette coupe, tous les joueurs doivent être licenciés avant le 31 janvier de la saison en cours et être âgés de 18 ans au premier janvier de la saison en cours.

Ne peuvent participer à cette coupe que les joueurs titulaires d'une licence loisir ou vétéran ;

En cas de licence vétéran, le joueur ne doit pas avoir participé à l'une des coupes seniors, vétérans et football entreprise régionale ou nationale.

En cas de double licence (loisirs/libre, loisirs/Football Entreprises ou loisirs/vétérans), que ce soit dans le même club ou dans deux clubs différents, le joueur ne doit pas avoir participé à l'une des coupes seniors, vétérans et football entreprise régionale ou nationale.

#### Article 4 - Modalités de l'épreuve

Les rencontres devront avoir lieu aux dates, lieux et heures fixés. Toutefois, après accord entre les deux clubs, des modifications pourront être accordées par la commission organisatrice. En cas de match remis, ou à rejouer, la rencontre se déroulera sur le terrain du club visiteur du premier match.

La finale aura lieu sur le terrain retenu par la Commission et validé par le Comité de Direction du District.

La durée des matchs est de 1 h 30 (45 mn x 2).

Pour chaque rencontre, les 2 équipes pourront inscrire jusqu'à 16 joueurs sur la feuille de match (pour rester dans l'esprit du loisir, la participation des 16 joueurs est acceptée). Dès lors, la composition du banc de touche pourra comprendre 9 personnes (4 accompagnateurs et 5 remplaçants).

## Article 5 - Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroulera en deux phases

#### Phase 1:

Poules de 3 ou 4 équipes avec une formule championnat (matchs allers seuls). En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, il sera procédé à l'épreuve des tirs au but exécutée selon les prescriptions règlementaires.

Le classement est établi ainsi : victoire au temps réglementaire 3 pts, victoire aux tirs aux buts 2 pts, défaite aux tirs aux buts 1 pt, défaite au temps réglementaire 0 pt, forfait -1 pt.

Les deux premiers seront qualifiés. En cas d'égalité des points à l'issue des matchs de poule, il sera procédé comme suit :

- a) classement particulier suivant les points obtenus au cours des matchs disputés entre elles.
- b) Goal average général
- c) Meilleure attaque
- d) Tirage au sort effectué par la commission.

#### Phase 2:

Matchs éliminatoires : la commission organisatrice procède aux tirages au sort des matchs.

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, il sera procédé à l'épreuve des tirs au but exécutée selon les prescriptions règlementaires.

## \_\_\_\_

#### Article 6 - Feuille de match

La feuille de match doit être éditée sur Footclubs comme pour toutes les compétitions à 11.

Elle devra être complétée manuellement (pas de collage de liste pour une compétition)

Elle devra être numérisée par l'équipe recevant avant le lundi soir minuit suivant la rencontre (pour cela, il conviendra auparavant de saisir le résultat).

En cas de retard dans la saisie du score ou dans la numérisation de la feuille de match par l'équipe recevant, le club fautif sera passible d'une amende égale à celle prévue à l'article 28 du règlement des Championnats Seniors de la Ligue de Football des Pays de la Loire.

#### Article 7 - Forfait

Le forfait d'une équipe dûment constaté et enregistré par la commission compétente sera pénalisé d'une amende égale au montant des droits d'engagement.

#### Article 8 - Arbitrage

Jusqu'aux 1/2 finales incluses, l'arbitre de la rencontre, bénévole licencié, sera tiré au sort. Pour la finale, l'arbitre central sera désigné par la Commission Départementale d'Arbitrage.

Les frais d'arbitrage de la finale seront répartis comme suit :

- 100 % pour le club recevant en cas de match chez l'un des deux clubs finalistes
- 50 % pour le club d'accueil et 25 % pour chacun des deux clubs finalistes si la finale a lieu sur un terrain neutre

#### Article 9 - Sanctions disciplinaires

Les dossiers de discipline seront gérés par la Commission départementale de Discipline.

#### Article 10 - Réserves, réclamations et appels

Se reporter à l'article 11 du règlement de la Coupe de l'Anjou Jean CHERRE.

#### Article 11 - Modification des règlements

Le Comité de Direction du district se réserve le droit de modifier les présents règlements pour les années suivantes.

#### Article 12 - Cas non prévus

Les cas non prévus au présent règlement seront jugés par le *Comité de Direction* du District sur proposition de la Commission d'Organisation.

Les Ponts de Cé le 1<sup>er</sup> juillet 2017

### **Guy RIBRAULT**

Président du District de Maine et Loire

## 7. LISTE DES EQUIPES ENGAGEES EN COUPE AMITIE LOISIRS - SAISON 2017/2018

Andrezé Jub Jallais 1 **Angers CHU Angers Copains** Angers Ens Public AS Angers Lac de Maine 1 Angers Lac de Maine 2 Angers Médico SOCIAL as **Angers NDC** Angers SCA **Angers Vaillante** Avrillé AS Beaucouzé SC Bécon Villem St August Chacé St Cyr 2000 Corné USC La Pommeraye Pomj La Possonnière saven La Tessoualle EA Le Puy St Bonnet AS Mazé US Montreuil Juigné BF Saumur OFC SeichesMarcé AS Soulaire Feneu AS St Florent Boutouch St Laurent Mesnil St Math MénitRé FC St Sylvain d'Anjou AS Tillières ARC Val d'Erdre Auxence AS **Vernoil Vernantes** 

## 31 équipes

Soit

- première phase : formule championnat avec
  - o 1 groupe de 3
  - o et 7 groupes de 4

2 premiers de chaque groupe qualifiés pour les 1/8èmes de finale

• deuxième phase : éliminatoire

## **Horaire officiel du match:**

Vendredi à 20 h.

Avec accord écrit de l'adversaire, il peut se jouer avant ou après <u>sous réserve d'informer par écrit la commission</u> loisirs par l'intermédiaire du secrétariat du District.

## Feuille de match :

Elle doit être complétée avant le début de la rencontre et numérisée dans les 48 h.

## Arbitre:

Il doit inscrire son nom pour permettre de le joindre en cas de nécessité.

Il doit vérifier l'identité des joueurs.

Il doit porter sur la feuille de match les sanctions disciplinaires qu'il a données durant le match.

En cas de sanction disciplinaire, Il doit dans les 48 h faire un rapport à la commission départementale de Discipline.

## RAPPEL AUX ARBITRES BENEVOLES

Tout avertissement ou exclusion donnés durant la rencontre doit figurer sur la feuille de match

Toute non inscription est sanctionnable

## 9. DISPOSITIONS FINANCIERES DES COMPETITIONS LOISIRS 2017/2018

Vous disputez une compétition (Coupe de l'Amitié Loisirs). En conséquence, les dispositions financières de la Ligue s'appliquent.

## Rappel de quelques-unes vous concernant :

#### **Engagements**

Droits d'engagement Calendrier loisirs départemental : 50 €
 Redevance forfaitaire calendrier : 40 €
 Droits d'engagement Coupe de l'Amitié Loisirs : 50 €

## Saisie du résultat et feuille de match

• Retard numérisation feuille de match : 10 €, supérieur à 4 jours 20 €

Feuille de match incomplète: 10 €
Saisie du résultat (non-respect des formalités): 10 €

• Non présentation de licence : 15 €

• Amendes pour avertissement, exclusion et rapport hors match

Que le match arbitré par un officiel désigné ou par un arbitre de club : voir frais dossier Discipline

Réclamations, réserves concernant

soit la qualification des joueurs, soit les questions techniques : 50 €

• Frais de procédure pour appel commission départementale : 250 €

Pénalité pour fraude et dissimulation : 150 €

## **Forfaits**

• Forfait (en Coupe de l'Amitié seulement) : droit d'engagement (50 €)

#### **10. DATES A RETENIR**

- Réunion de début de saison Loisirs Angers, Baugé, Saumur et Segré Mardi 5 Septembre 2017 à 20 h au District 20 h
   Présence obligatoire
- Réunion de début de saison Loisirs Cholet
   Jeudi 7 Septembre 2017 à Jallais 20 h 30
   Présence obligatoire
- Assemblée Générale du District
   Vendredi 9 septembre 2017 à 9 h 00 aux Ponts de Cé,salle Athlétis
   Suivie des 50 ans du District
- Première journée du calendrier loisirs

Groupe Choletais: 8 septembre 2017Autres groupes: 15 septembre 2017

- Premier tour de Coupe de l'Amitié (formule championnat)
   Vendredi 6 octobre 2017
- Assemblée Générale de Ligue (Ligue des Pays de Loire) Samedi 11 novembre 2017 à 9 h 00 au Louroux Béconnais
- Finales de la Coupe de l'Amitié
   Samedi 26 Mai 2018 (sous réserve d'accord du conseil de District)
- Réunion de fin de saison Angers Juin 2018
   Présence obligatoire
- Réunion de fin de saison Choletais Juin 2018

## Présence obligatoire

## 11. CONTACTS DISTRICT (SECRETARIAT) ET COMMISSION DEPARTEMENTALE LOISIRS

## Secrétariat en charge de la Commission

**Mme DAUDIN Stéphanie** 

Téléphone : 02 41 57 67 99 Ouverture du téléphone de 10h 30 à 12h 30 et de 14h à 18h

Mail: <u>stephanie.daudin@foot49.fff.fr</u>

Adresse: 4, rue Pierre de Coubertin

49130 Les Ponts de Cé Ouverture du guichet de 9h 30 à 12h 30 et de 14h à 18h

## Référent du football Diversifié / Loisir auprès du Conseil de District

#### M. GASTINEAU Jack

Téléphone : 02 41 57 67 92 / 06 18 46 39 13

Mail : jack.gastineau@foot49.fff.fr

## **Commission Départementale Loisir**

A	<u>Dominique DUMAS</u> Président
3	06.75.05.07.81 dom.dumas@sfr.fr
	Michel CHEVET Secrétaire
	Gérard BENAITEAU Membre
	Jacky FUSILLIER Membre
	Daniel LE BRIZE Membre

Loïc ECHASSERIAU, a cessé son activité suite à déplacement professionnel ...

Un grand merci pour ses années passées au service du Football et notamment du football loisirs.

# 12. LISTE DES CORRESPONDANTS LOISIRS - SAISON 2017/2018

SAISON 2017/2018							
Correspondants LOISIRS - Groupes ANGERS/BAUGE/SAUMUR/SEGRE							
CLUB	RESPONSABLE	TELEPHONE	PORTABLE	BOITE MAIL			
ALLONNES BRAIN UF	PATURAL Joffrey		06 76 48 03 17	manu.patural@gmail.com			
AMBILLOU ASVR	DEZECOT Claude		06 79 63 81 34	claude.dezecot@hotmail.fr			
ANGERS BAUMETTE FC	BASSAH Théophile		06 61 11 49 34				
ANGERS COPAINS	BELLANGER Thomas		07 82 99 68 37	passoarider@hotmail.com			
ANGERS ENS PUBLIC AS	MATHE Eric		06 33 21 33 05	ericmathe@yahoo.fr			
ANGERS CHU	CADEAU Yohann		06 08 22 80 98	yohann.cadeau@hotmail.fr			
ANGERS DOUTRE SC	ANGEARD Philippe		06 84 31 84 99	angeard.philippe@sfr.fr			
ANGERS DOUTRE SC	LINCOT Christophe		06 03 59 70 91	christophe.lincot@gls-france.com			
ANGERS LAC DE MAINE 1	LIVENAIS Frédérick		06.03.84.63.18				
ANGERS LAC DE MAINE 2	LE BRIZE Daniel		06 74 83 37 74	daniellebrize@yahoo.fr			
ANGERS MED SOCIAL AS	MADIOT Fabien		06 81 67 09 52	fabien-anne@neuf.fr			
ANGERS NDC	GUYADER Didier	02 41 95 21 41	06 74 64 13 99	guyaderdidier@sfr.fr			
ANGERS SCA	MAUSSION Guillaume		06 62 87 29 10	gmaussion@gmail.com			
ANICEDS VALUEANTE	METAYER David		06 43 43 28 51	teteille@me.com			
ANGERS VAILLANTE	DESVIGNES Romain		06 60 70 29 96	des vignes .romain@live.fr			
AVDILLE	TERRIEN Alban			alban.terrien@orange.fr			
AVRILLE	PIAU Jérôme		06 89 69 32 29	jeromepiau@hotmail.com			
BEAUCOUZE SC	BRANCHEREAU Richard		06 22 12 62 62	richard.branchereau@laposte.net			
BEAUFORT US	GENEST Sébastien		06 79 38 80 68	sebsarah@wanadoo.fr			
DECOMET ALICHISTINES	LEFEVRE Sébastien		06 45 80 63 65				
BECON ST AUGUSTIN FC	POINTEAU Sébastien		06 48 02 11 88				
BRION JS	BLET Arnaud	02 41 54 39 47	06 85 79 20 24	yonono2@aliceadsl.fr			
BROC CHIGNE GENETEIL	JUSTINE Nicolas	02 41 82 18 34	06 25 15 86 35	nicojessleo@orange.fr			
CANDE FREIGNE SO	PASSELANDE Jérémie		06 70 64 80 30	jerem.mel@orange.fr			
CANTENAY EPINARD	LEFEVRE Christophe		06 07 82 05 33	crimaxel@hotmail.fr			
CHACE ST CYR 2000	WANDERSTEIN Sébastien		06 49 34 04 20	sebastien.wanderstein@orange.fr			
CHALLAIN LOIRE AS	VIAIRON Etienne	02 41 94 17 07	06 87 80 04 38	eviairon@wanadoo.fr			
CHAMPTOCE USSCA	LEGAUDU Jean Philippe		06 62 02 14 75	jlegaudu@wanadoo.fr			
CHATELAIS FC	BRUNEAU Jérome		06 42 61 56 30	jerome.bruneau966@orange.fr			
CHAZE VERN ANJOU AS	VEILLON Guillaume		06 70 46 80 97	guillaume_veillon@hotmail.fr			
CORNE US	PINEAU Christophe			christophe.pineau2@club-internet.fr			
DAUMERAY AJAX	PERRAULT Sébastien	02 41 27 18 90		perrault.katiaetsebastien@neuf.fr			
E/LOUET CALIFONT DEN	ROBIN Willy		06 35 22 25 25	robin.willyetmarlene@neuf.fr			
DOUE LA FONTAINE RC	CHEVET Michel	02.41.38.88.18	06 77 07 89 89	michelchevet@gmail.com			
GENNES LES ROSIERS	MERCEROLLE Franck		06 74 82 95 84	f.mercerolle@hotmail.fr			
HUILLE LEZIGNE FC	POIRIER Jérôme		06 24 66 40 28	poirier_jerome@orange.fr			
JUIGNE FC LOUET	DAVY Eddy			davyeddy@yahoo.fr			
JUMELLES AS	EPAGNEUL Régis	02 41 52 59 04	06 72 95 76 45				
LA CHAPELLE ST LAUD FC	CHATELAIN Damien	02 41 42 80 22	06 09 04 46 91	kdchatelain49@hotmail.fr			
LA MEIGNANNE	BOUTIN Maxime		06 84 43 10 14	maxwell5169@hotmail.fr			

SAISON 2017/2018							
Correspondants LOISIRS - Groupes ANGERS/BAUGE/SAUMUR/SEGRE							
CLUB	RESPONSABLE	TELEPHONE	PORTABLE	BOITE MAIL			
LA POSSONNIERE SAVEN	MOSSET Samuel		06 10 59 62 58	samuel.mosset@orange.fr			
EAT 0350 WHERE SAVER	ANGEBEAULT Mickael		06 83 32 85 02	micka.angebeault@gmail.com			
LE PLESSIS GRAMMOIRE	DENISET Jason		06 10 39 51 37	jason.deniset.m@gmail.com			
LE PUY VAUDELNAY ES	LECOMTE Christophe	02 41 38 72 02		olivier.martin@akeonet.com			
LES PONTS DE CE LOIS	CALDERERO Miguel	02 41 93 12 52	06 07 99 42 95	miguel.calderero@gmail.com			
LONGUE AC	BRILLANT Pierre Alain		06 45 70 43 75	acl-footloisirs@gmail.com			
MAZE US	NOGRE Tony	02 41 44 16 47	06 75 84 45 65	tonynath49@free.fr			
MONTREUIL JUIGNE	GUYONVARCH Sébastien		06 16 10 37 93	guyonvarchfamily@hotmail.fr			
PELLOUAILLES CORZE FC	HOUDBINE Emmanuel		06 62 22 93 99	manu.houdbine@gmail.com			
SAUMUR OFC	LEGRAND Sébastien	02 41 50 50 50	06 07 25 27 97	sle-grand@wanadoo.fr			
SEICHES MARCE AS	CHARON Tony		06 16 66 02 20	tony-charon@orange.fr			
SOULAIRE FENEU AS	MENET Bertrand		06 84 05 38 09	bersevmen@yahoo.fr			
ST BARTHELEMY ASC	LOCHARD Yvan		06 33 34 45 45	yvan.lochard@ac-nantes.fr			
ST JEAN ST LAMBERT	DI DOMENICO Louis	02 41 77 54 75	06 15 25 33 26	Ioui.di-domenico@wanadoo.fr			
ST MARTIN AVIRE LOUV	CHANTEUX Christophe		06 35 52 88 89	toftof.chanteux@laposte.net			
ST MATH MENITRE FC	NICOLAS Pascal		06 83 89 90 48	pascal.nicolas275@orange.fr			
ST SYLVAIN ANJOU AS	DUPRE Jean-Yves		06 22 29 89 86	jy.dupre@modulonet.fr			
STE GEMMES ANDIGNE	CHANTEUX Etienne	02 41 61 33 25	07 71 12 28 88	chanteux.etienne@wanadoo.fr			
VAL ERDRE AUXENCE	MECHINE Stéphane	02 41 92 31 42	06 12 49 03 96	stephetanne49@free.fr			
VALANJOU AS	BROCHARD Judicaël		06 82 14 38 26	brochard-judicael4374@orange.fr			
VARENNES VILLEBERNIER ES	GUICHARD Gildas		06 76 85 55 97	gildas.guichard@allianz.fr			
VERNOIL VERNANTES	LHUILLIER Franck		06 78 25 95 62	franck.lolo@hotmail.fr			
VILLEMOISAN JA	LEFEVRE Sébastien	02 41 95 37 07	06 45 80 63 65	koubi49370@hotmail.fr			
VILLEVEQUE SOUCELLES	LOZAC'H Sébastien	02 41 93 91 48	06 72 29 45 19	lozachsebastien@neuf.fr			

	Correspondants LOISIRS - Groupe CHOLETAIS						
N° CLUB	CLUB	RESPONSABLE		FIXE	PORTABLE	MAIL	
	ANDREZE JUB JALLAIS 1 (Andrezé)	JAUNEAU	Romuald		06 56 80 15 94	romulensois@sfr.fr	
552655	ANDREZE JUB JALLAIS 1 (Jallais)	LACOSTE	Jérôme		06 23 93 43 56	brigitte.jerome.lacoste@wanadoo.fr	
5.0		LESTIME	Patrick		07 81 67 53 31	lestimep@hotmail.fr	
540442	BEAUPREAU FC	HUMEAU	Nicolas		06 11 93 26 14	nicopupuce@hotmail.fr	
554500		DEROUET	Ludovic		06 28 07 22 06	ludo.derouet@yahoo.fr	
651639	CHOLET AF THALES COM	LARDIERE	Frédéric		06 45 83 66 44	fredericlardiere@gmail.com	
553505	CHOLET NUMBER FOOD C	GUICHARD	Georges			georges.guichard49@orange.fr	
553505	CHOLET NUAILLE ESSPG	CALLET	Gilles	02 41 62 34 02	06 75 08 17 55	gilles.callet@wanadoo.fr	
500115	CHRISTOPHESEGUINIERE (La Seg)	LORIEAU	Anthony	02 41 62 84 58	06 15 29 52 31	eccaanthony@gmail.com	
590115	CHRISTOPHESEGUINIERE (St Chr)	FERCHAUD	Benoit	02 41 56 42 22	06 83 08 98 69	ab.ferchaud@free.fr	
545613	LA POMMERAYE POMJ	DUBRAY	Laurent	02 41 72 75 17	06 65 23 21 49	laurent-severine@live.fr	
510470	LA TESSOUALLE EA	DENIS	Daniel	02 41 64 29 70	06 37 86 00 40	denisnumis@orange.fr	
546861	LE FIEF GESTE FC	BREBION	Mickael	02 41 58 84 57	06 62 50 82 51	mickael.brebion@free.fr	
590212	LE FUILET CHAUSSAIRE	BROCHARD	Sylvain	02 41 58 41 52	06 60 28 42 71	sylvaingwen@orange.fr	
F24220	D. LE DUVET DONNET AS	CHAMPION	Sylvain		06 74 82 19 67	sylvainchampion49@orange.fr	
521320	LE PUY ST BONNET AS	LUSSON	Mickael		06 15 46 78 85	mickael.lusson@neuf.fr	
536885	LE VOIDE	BAUMARD	Antoine		06 81 56 13 03	baumard.antoine@yahoo.fr	
519605	MAZIERES EN MAUGES	PINEAU	Christophe	02 41 62 16 05	06 31 50 83 21	christophepineau@orange.fr	
590241*	PAYS DE L'OUIN FC	GIRARD	Guillaume	05 49 81 23 51	06 61 98 92 25	anne.guillaumegirard@orange.fr	
581902	ST ANDRE ST MACAIRE	CHIRON	Yvan		07 82 89 96 10	yvan.chiron@yahoo.fr	
549146	ST FLORENT FC BLE	RENOU	François		06 10 69 18 29	francois.emilie.renou@hotmail.fr	
553281		BIROT	David		06 78 09 12 18	davidbirot@hotmail.com	
553281	ST GERMAIN VAL DE MOINE	SEAUDEAU	Matthieu		06 72 93 34 35	matthieu.seaudeau@nantesmetropole.fr	
590308	ST LAURENT MESNIL	RETHORE	Thomas		06 87 67 78 14	thomasrethore11@gmail.com	
553205	ST LEGER BEGROLLES	BREMOND	Kévin		06 21 14 44 80	kevin.bremond@engie.com	
513059*	CT DIEDDE DES ECHALIDDOCNES	BODIN	Fabrice		06 82 85 07 79	cefaltoni.bodin@free.fr	
313039	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	FONTENEAU	Yannick	05 49 65 55 83	06 98 65 81 03	yannick.fonteneau79@orange.fr	
	YZERNAY				06 04 13 78 03		
541296	TILLIERES ARC	BEILLEVERT	Cyrille		06 11 29 78 62	cyrille.beillevert@yahoo.fr	
341230	TILLILIES ANC	CHAUVIRE	Arnaud		06 16 55 84 09	emilarnaud@gmail.com	
580889	Ent/TOURLANDRY TOUTLEM (Tourlandry.)	BESNARD	Sébasti en		07 87 86 27 42	sebesnard@hotmail.fr	
222303	Ent/TOURLANDRY TOUTLEM (Toutlemonde Maulév)	CASSIN	Freddy		06 30 20 86 39	freddyvale@wanadoo.fr	
523629	TREMENTINES AF	BAUMARD	Antoine		06 81 56 13 03	jerome.bizon@hotmail.fr	

Pensez à relancer vos secrétaires de clubs pour qu'ils renseignent cette information sur Footclubs.

Par avance, merci.

<b>§</b>	
<u>NOTES</u>	
	34
	J <del>4</del>



